LA COM VERTE

VOTRE BULLETIN D'INFORMATION

Décembre 2023

PROJET DE RÉORGANISATION SECTEUR TÉLÉCOM PSE

Le parcours 24 de PSE est en souffrance depuis bien trop longtemps. L'UP T de PSE tente de résoudre les problèmes depuis plusieurs mois en réorganisant le secteur, affirmant avoir une réelle volonté d'améliorer les conditions de travail des agents concernés.

Cependant, il est indéniable que ce sont surtout les agents du Parcours 24 qui subiront les conséquences de la décision finale. Plusieurs solutions étaient envisagées, mais la direction a décidé que la réorganisation prendrait la forme d'une suppression de parcours avec réaffectation des agents et redistribution de la charge de travail. Si cette option est choisie, elle ne sera accompagnée d'aucune suppression de poste selon la DU.

Notre avis est que seul le bien-être des agents doit compter. Cette réorganisation ne doit léser aucun d'entre eux, que ce soit ceux du Parcours 24 ou ceux présents dans les autres parcours.

ORGANISATION JO 2024 : CIRCULEZ… OU PAS !

Un haut cadre de la Direction Zone de Production de la DG Ile-de-France était présent à la CSSCT (ex CHSCT) du 1er décembre afin de nous présenter le point d'étape de l'organisation de la période des jeux olympiques. Verdict : aucun véhicule de la SNCF n'a le privilège des « voies olympiques » du 1er juillet au 15 septembre, sans oublier les périmètres de sécurité. Mais là où ça devient rock'n'roll, c'est qu'il faudra faire la danse de l'accréditation à l'échelle des établissements, voire des UP. Seuls quelques privilégiés (ou qui ont en poche la bonne liste de contacts) ont décroché cette accréditation, mais évidemment, l'ESTI ne fait pas partie du lot ! Et comme si on n'avait pas eu assez de mauvaises surprises, on enchaîne avec le dossier des chambres pour les Brigades d'interventions rapides et les astreintes. La DG Île-de-France semble prendre son temps pour les réservations. On croise les doigts pour que notre direction locale soit un peu plus dans le coup… C'est quand même à se demander si tous ensemble, on n'y arriverait pas mieux que nos dirigeants...

L'ESTI AU FEMININ

À la suite de notre audience du 23 novembre, le DET s'est engagé à se rapprocher de la gestion du site d'Ermont afin de mettre à disposition, via un contrat existant, des distributeurs de protections hygiéniques. En parallèle, l'établissement enverra un questionnaire anonyme en ligne à l'ensemble du personnel féminin afin de recueillir leur avis sur un tel dispositif sur le lieu de travail. Une autre revendication que nous avons portée concerne l'acceptation par l'établissement d'informer les collègues enceintes qu'elles pourraient, à leur retour, bénéficier, si elles le souhaitent, de salles d'allaitement, avec indication de celles les plus proches.

informer
lutter
revendiquer
Sud

OBJECTIF EMPLOIS : ENCORE LOUPÉ !

Notre établissement visait haut avec l'objectif ambitieux de 59 nouvelles embauches pour l'année 2023, tous collèges confondus. Cependant, la réalité est bien moins étincelante, avec seulement 44 recrutements effectués (26 opérateurs, 7 ATTS et 11 cadres). Une performance bien en deçà de nos besoins, d'autant plus que nous devons soustraire les 20 démissions enregistrées cette année (13 opérateurs, 5 maîtrises et 2 cadres). Cet échec à atteindre les 59 embauches tant espérées est attribué, selon notre cher DET, à la fermeture des vannes imposée par la direction de la SNCF Réseau en Île-de-France. Cette décision serait, soi-disant, la conséquence du dépassement des quotas d'embauche par les 12 établissements d'IDF. Il faut stimuler la motivation des agents dès maintenant en boostant les conditions de travail et les salaires. En parallèle, recrutons avec des conditions décentes là où la demande se fait sentir !

ATTRACTIVITÉ À COUP DE PRIME

La prime "grand centre" fait son grand retour. Sans surprise, les parcours de maintenance des grandes gares parisiennes ne permettent pas à leurs agents de bénéficier autant d'EVS que ceux situés dans les parcours plus éloignés. Cette disparité financière, souvent de plusieurs centaines d'euros par mois, constitue à la fois un obstacle à l'embauche et l'une des raisons pour lesquelles certains agents se tournent vers d'autres horizons.

Pour réduire cette disparité, l'établissement prévoit de mettre en place à partir de 2024 une prime de 7€ par jour travaillé (4€ par jour pour les agents de moins de 3 ans d'ancienneté). Sur un mois complet, cela représente une prime brute de près de 140€ qui sera attribuée aux agents concernés. En plus de cette mesure, une autre prime de 3€ par jour sera instaurée pour les habilités TES M et TES C de l'établissement (cumulable si l'agent possède les deux habilitations), dès 2024.

C'est une étape encourageante, mais soyons clairs : une réelle augmentation de salaire est ce dont nous avons tous besoin et méritons. Cette initiative est un pas dans la bonne direction, mais nous n'avons aucune certitude quant à la pérennité de ces primes à long terme...

BUDGET QVT POUR TOUS !

Pour l'année 2024, des budgets d'investissement seront disponibles pour l'établissement. Ces fonds pourront être utilisés afin d'améliorer nos conditions de travail. Quelles zones nécessitent une nouvelle couche de peinture ? Les fauteuils sont-ils en bon état et toujours confortables ? Souhaitez-vous disposer d'une cuisine plus moderne, propre et équipée ? Discutez-en avec vos collègues ! Sachez qu'ils ont fait appel à des ergonomes au siège d'Ermont pour améliorer le confort du personnel. N'hésitez pas à demander à votre DPX qu'un ergonome passe également dans votre espace de travail !

PREAVIS DE GRÈVE EN COURS :

59 minutes en fin de service et couvrant les agents d'astreintes, du lundi 13 novembre 2023 8h00 au vendredi 16 février 2024 8h00.

Le préavis de la grève contre la réforme des retraites est toujours actif. Il permet de faire des grèves de 24h.

TU AS DES QUESTIONS SYNDICALES ? TU VEUX TE SYNDIQUER ? CONTACTES TES DÉLÉGUÉS SUD-RAIL !

BLANQUART JEAN : RPX
LAUTRETE MARC : RPX
COURROUX NICOLAS : DS
MOULINIER CEDRIC : ÉLU CSE

PAR MAIL À L'ADRESSE : ESTI-IDF@SUD-RAIL.NET